

**Extrait N° 17 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 18 JUIN 2010

L'an deux mil dix, le dix huit juin à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **9 juin 2010** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **25**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane - M. SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - Mme BARET Liliane - M. BADER Ricardot - M. CLOTAGATIDE Vincent - Mme CADERBY Colette - M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel - Mme BETON Fernande.

Absent : M. FERRERE Eric.

Procuration : M. RIVIERE Lucien a donné mandat à M. MONDON René - M. FRINGUE Mickaël a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys - RIVIERE Raphaël a donné mandat à Mme BAILLIF Line.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. CLOTAGATIDE Vincent comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 17 / Création de la Médiathèque
Fonds Exceptionnel d'Investissement 2010
- Approbation du plan de financement

Le conseil est informé que dans le cadre du Fonds Exceptionnel d'Investissement créé par la loi pour le développement économique des Outre-Mer, la Commune a sollicité par courrier en date du 25 janvier 2010 un financement pour la réalisation de la médiathèque.

Le 11 mai 2010, la Ministre chargée de l'Outre-Mer nous a fait part de l'octroi d'une subvention.

Le conseil municipal est invité à approuver le plan de financement correspondant, soit :

Montant de l'opération : 2 193 702.35 € HT

Financement :

• Etat – F.E.I 2010	400 000.00
• Etat DRAC	502 165.00
• Conseil Général – CCC 2008-2010 – Priorités Départementales	557 231.00
• Commune	734 306.35

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, approuve le plan de financement de l'opération « **Création de la Médiathèque** » tel que proposé.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Mairie des Avirons